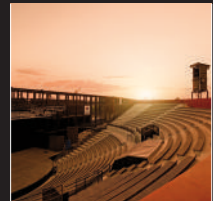




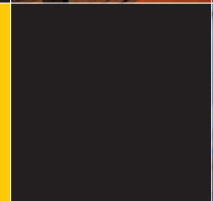
Q
culturel



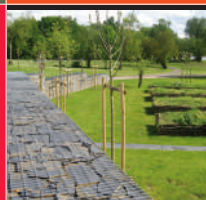
P
revue de presse



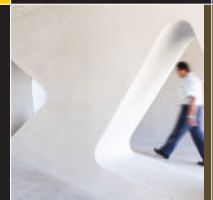
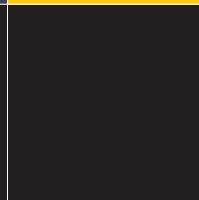
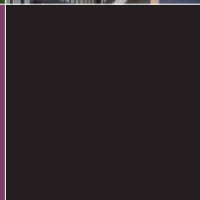
H
habitat



E
enseignement

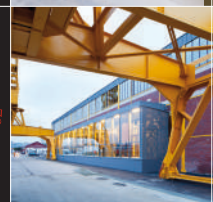
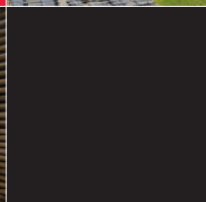


K
info kingkong



X
extras+actu

U
urbain



T

atelier d'architecture king kong

79 cours du Médoc

33300 Bordeaux

téléphone 05 56 43 08 69

atelier@kingkong.fr

www.kingkong.fr



Chapelle Corneille – auditorium de Normandie à Rouen (76)

L'atelier d'architecture King Kong se prépare à livrer un auditorium dans la chapelle Corneille de Rouen (XVIIe siècle), classée Monument Historique.

Respect pour le passé et innovation se conjuguent ici pour aboutir à un projet atypique, dont la vocation urbaine est par ailleurs éminemment symbolique.

Pendant de nombreuses années la chapelle Corneille, édifiée au XVIIe siècle dans un style baroque proche de l'esprit de la Contre-Réforme a accueilli des manifestations artistiques de haut niveau, au travers notamment des festivals d'été et d'octobre, qui ont conduit en ses murs de nombreux spectateurs. La Région Normandie fort de ce succès a souhaité donner une impulsion nouvelle à ces pratiques en réhabilitant la chapelle Corneille pour qu'elle devienne un véritable auditorium privilégiant la musique non amplifiée, un édifice aux exigences contemporaines en matière de confort d'écoute des concerts qui s'y déroulent et enfin un édifice accessible à tous et des conditions d'accueil des musiciens à la hauteur de leurs talents.

D'où la nécessité pour les architectes de réfléchir à cette seconde vie accordée à la chapelle qui, classée Monument Historique, ne peut être appréhendée sans que les interventions du XXIe siècle ne veillent avec la plus grande attention à respecter l'intégrité du bâtiment originel.

Le dénivelé existant entre l'édifice et la rue, de par son importance a conduit l'atelier d'architecture King Kong à proposer d'intégrer dans le soubassement les éléments principaux d'accueil du public comme des artistes. Tout en résolvant le problème d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, cette option établit un dialogue immédiat entre le monument historique et sa vocation contemporaine.

La nouvelle entrée dans l'établissement se fait par une faille coiffée d'une longue verrière sur le coté Est de la chapelle conduisant ainsi le spectateur vers l'accueil et le foyer situé sous la chapelle permettant ainsi de se rendre enfin dans la chapelle par un escalier et un ascenseur prévus à cet effet. La symbolique ici est celle, conjuguée, du recueillement rituel suivi de l'éveil à la lumière, et du parcours initiatique conduisant, avec sa part de mystère, le visiteur, de la rumeur du quotidien à la magie du spectacle.

L'accès ainsi proposé ne vient pas compliquer la lecture du monument. Il ne se substitue en aucune manière à ce qui fonde l'identité de la chapelle, et demeure, dans sa fonctionnalité même, une main tendue entre hier et aujourd'hui. Opter pour ce dispositif permet d'autre part de poursuivre une démarche qui vise à redonner à l'édifice une façade digne de sa nouvelle comme de son ancienne vocation.

Ainsi des emmarchements successifs qui depuis la porte d'entrée initiale, se déploient selon des courbes douces, épousant la déclivité du terrain, jusqu'à l'espace public. Renvoyant en cela aux scénographies urbaines du baroque, qui ne pensait un édifice qu'en fonction de son contexte spécifique, ces « coulées » minérales, par leur couleur gris contribuent à la mise en valeur de la chapelle, dont les façades, majoritairement blanches, jouent déjà subtilement avec l'ombre et la lumière. Elles se prêtent d'autre part à de nombreuses appropriations de la part des Rouennais, dont les pas seront naturellement guidés vers cette série de surfaces épousant, d'une manière urbaine et organique, un édifice majeur qui doit être libéré de la gangue qui l'a étranglé depuis tant d'années.

Un accès commun est donc proposé depuis la rue Bourg-l'Abbé au public et aux artistes. Ces derniers peuvent emprunter le grand emmarchement extérieur et déboucher à l'entrée du foyer d'entrée en scène situé au rez-de-chaussée de la chapelle et permettant désormais la connexion des loges existantes avec l'édifice.

Tout le long de la rampe qui débouche sur un ample hall d'accueil, une frise historique murale retrace l'histoire de la chapelle de ses origines à nos jours.

Dans le hall est située la billetterie ainsi que le foyer bas, où prend place un vaste bar. Les vestiaires, les sanitaires, sont également disposés dans l'espace ainsi creusé sous la chapelle.

De part et d'autre du foyer bas, un ascenseur et un escalier en acier brut vernis, telles deux sculptures contemporaines, permettent d'accéder à la chapelle transformée en auditorium.

Un foyer secondaire haut établi dans la première travée de la nef permet aux spectateurs de bénéficier d'un service de boissons et de restauration légère supplémentaire, l'accent étant toutefois placé sur le bar qui, situé en partie basse, bénéficie d'une alimentation eau et électricité.

Aussi les besoins des artistes ont été pris en compte avec acuité, en réponse au programme. L'ancien bâtiment des loges, restauré en totalité, comporte désormais deux vastes loges collectives, des loges individuelles pour les femmes et les hommes. Ont été également prévus une salle de réunion, un bureau de production, un bureau technique et une zone logistique, l'ensemble bénéficiant d'une terrasse confortable. Un lieu physique a été créé entre l'ancien bâtiment abritant les loges initiales et la chapelle, renforçant l'unité fonctionnelle et symbolique de l'ensemble.

Acoustique et scénographie

La chapelle Corneille offre une bonne réverbération au son. Celui-ci s'y propage très facilement, mais il a cependant besoin d'être canalisé. Pour y parvenir, nous avons conçu et mis en place divers éléments, relevant tant de la scénographie que de leurs propriétés acoustiques.

Le lustre scéno-acoustique

Suspendu au droit de la croisée du transept, le lustre est doté, pour l'une de ses hémisphères, d'une lentille convexe : elle a pour effet de rabattre le son, tant vers les spectateurs que vers les musiciens. Pour parvenir à un résultat optimal, nous avons dû donner à l'ensemble un diamètre de 6,50 mètres. Sur l'autre hémisphère, sont accrochées des pampilles lumineuses destinées à éclairer les musiciens. Un gradateur permet de varier l'intensité de la lumière selon les spectacles.

L'idéal du plan centré, initialement souhaité par les concepteurs de la chapelle, se trouve condensé dans cette géode. Pénétrant dans la nef depuis les entrées latérales, les spectateurs se voient confrontés au double anamorphique de la chapelle, ce jeu d'illusion étant conçu comme un rappel aux nombreux procédés si en vogue à la Renaissance, puis surtout à l'époque baroque. La perte des repères prosaïques contribue ainsi à immerger les auditeurs dans le monde du merveilleux.

Plutôt que d'opter pour des gradins, nous avons choisi de mettre en place des chaises qui, comme dans tout établissement recevant du public (ERP), se devaient d'être attachées les unes aux autres pour des raisons de sécurité. Elles fonctionnent donc en binômes, chacune étant dotée de trois pieds et venant se greffer à la suivante. Deux hauteurs ont été ici utilisées : certaines mesurent 45 cm, les autres (à l'arrière), 65 cm (afin d'obtenir une visibilité accrue pour les spectateurs).

Dans les derniers rangs, en périphérie, viennent se greffer au dos des chaises des déflecteurs acoustiques de 2,50 mètres de haut. Ils garantissent le retour du son dans le lieu où se joue le concert, et son maintien en ce point. L'audibilité en est grandement favorisée.

En terme de scénographie, lorsqu'on pénètre dans la nef, on découvre une sorte de « salle dans la salle », équivalente à une installation artistique. Les spectateurs quittent la sphère du religieux pour entrer dans celle du spectacle.

Autre élément : des boîtes à rideaux fonctionnent comme absorbeurs de son, ce qui peut être nécessaire en fonction du type de spectacle. Ces boîtes, sur pantographes, sont déployées ainsi : huit sont positionnées sur les quatre tribunes situées autour de la croisée du transept, tandis qu'une dizaine sont réparties dans la chapelle afin que le son soit absorbé dans toute la salle.

Ambiance lumineuse

Tous les principes d'éclairage proposés pour l'intérieur et l'extérieur de la chapelle sont conçus avec l'objectif d'un impact minimum sur l'architecture existante du Monument Historique et avec le souhait d'une intégration maximale dans les nouveaux espaces construits.

L'intérieur de la chapelle et ses volumes sont mis en valeur par l'éclairage des éléments architecturaux remarquables. Cet éclairage doux est réalisé par de petits projecteurs fixés sur des lustres-supports suspendus aux clés de voûtes à plus de 12 mètres de haut.

Les lustres-supports servent également à la fixation de petits projecteurs dirigés vers le sol pour produire une partie de l'éclairage d'ambiance dans la chapelle.

Outre le lustre déjà décrit, sur les consoles en pierre de la chapelle, à environ 3 mètres de hauteur, sont posés des luminaires spéciaux produisant un éclairage ambiant diffusant. Ces « luminaires consoles » participent à l'ambiance générale et créent des présences lumineuses latérales, situées à une hauteur intermédiaire et rassurante dans les vastes volumes de l'édifice.

Le parti pris d'éclairage pour l'extérieur de la chapelle est dans la logique du projet architectural : les volumes de l'édifice sont mis en valeur par une lumière issue du sol, venant du socle abritant les nouveaux espaces d'accueil de l'auditorium. Cet éclairage marquera les lignes horizontales et fera « émerger » la chapelle de son socle. Sur la façade principale, cet éclairage est complété par une accentuation des rythmes horizontaux et des statues.

Programme : réalisation d'un auditorium en la chapelle Corneille

Lieu : Rouen (76 - France)

Maîtrise d'ouvrage : Région Normandie

Maîtrise d'œuvre

architecte (mandataire) : atelier d'architecture King Kong

chargé d'affaire : Paul Marion

chef de projet : Flora Beth

architecte du patrimoine : Aurélien Dufour

bureau d'études structure : Khephren Ingénierie

bureau d'études fluides : LBE Fluides

scénographe : Ducks Scéno

concepteur lumière : Wonderfulight

acousticien : Kahle Acoustics

graphiste et signalétique : 2.26

OPC : TPF-i

économiste de la construction : VPEAS

Surface : 1 140 m²

Montant des travaux : 6,25 M€ HT / 7,51 M€ HT

Calendrier : attribution du marché : décembre 2011

début du chantier : juin 2014

livraison : janvier 2016

Procédure : marché de maîtrise d'œuvre public sur concours restreint

Photographies : atelier d'architecture King Kong + Antoine Guilhem-Ducléon – mention obligatoire

Contact : Pauline Marchandou - p.marchandou@kingkong.fr - +33 5 56 43 08 69